

SITE NATURA 2000 « MARAIS DE MANTEYER »

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE

JEUDI 3 JUILLET 2014, MANTEYER

Personnes présentes :

Jacques FRANCOU, Président du Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA)
Guy JULLIEN, Président du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais de Manteyer », Adjoint au maire de Manteyer
Maurice CHAUTANT, Maire de La Roche des Arnauds
Claudine POTIN, Service Eau Environnement Forêt (DDT 05)
Roger GARCIN, rapporteur scientifique du site Natura 2000 « Marais de Manteyer »
Stéphanie HUC, Conservatoire Botanique Alpin (CBNA)
Héloïse VANDERPERT, Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) PACA
Pierre GENIAUX, Société Alpine de Protection de la Nature (SAPN)
Damien GERBY, agriculteur à Manteyer
Carolyne VASSAS, SMIGIBA
Cindy CHAIX, SMIGIBA
Annelise LAMPE, SMIGIBA

Personnes excusées :

Yannick POGNART, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) 05
Marcel ROSSI, Office National de la Chasse et Faune Sauvage (ONCFS) 05
Isabelle CHOUQUET, Conseil Général 05
Éliane DUPLAND, LPO Groupe local du Pays gapençais
Eric HUSTACHE, animateur Natura 2000 « Dévoluy Durbon Charance Champsaur »

Ordre du jour :

- *Bilan des actions réalisées en 2013*
- *Actions de sensibilisation*
- *Études et suivis*
- *Questions diverses*

En introduction, A. Lampe précise qu'une réunion avec les élus et le rapporteur scientifique du site s'est déroulée le 12 juin dernier. Lors de cette rencontre, G. Jullien a été ré-élu en tant que président du comité de pilotage du site Natura 2000 Marais de Manteyer.

Bilan des actions 2013

Charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 est un outil contractuel permettant à tout propriétaire ou mandataire de marquer son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité. Plus souple que les contrats Natura 2000, la Charte permet de bénéficier d'avantages fiscaux dont l'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties. Chaque site Natura 2000 doit élaborer sa Charte, adaptée aux grands types de milieux naturels et aux enjeux de conservation présents. Ce document obligatoire est annexé au Document d'objectifs.

La Charte du site Natura 2000 Marais de Manteyer a été validée par le Préfet en décembre 2013. Celle-ci a été envoyée par le SMIGIBA à l'ensemble des propriétaires et agriculteurs du marais à titre d'information en mars 2014 accompagnée d'un courrier présentant les actions Natura 2000 en cours.

Pratiques agricoles

Une Mesure Agro-environnementale Territorialisée (MAET) a été signée en 2009 par une agricultrice pour une durée de 5 ans (plan de gestion pastorale sur 12 ha ; absence de traitement phytosanitaire sur 0,8 ha ; report de fauche sur 1,27 ha). Celle-ci a été renouvelée en 2014 pour un an avec un ajustement des surfaces (plan de gestion sur 10,81 ha et limitation de la fertilisation sur 2,26 ha).

A partir de 2015, le nouveau Programme de Développement Rural Régional (PDRR) (2015-2020) entrera en vigueur avec la mise en place de Mesures Agri-Environnementales Climatiques (MAEC).

Entretien de la roselière : opération de fauche expérimentale

Un contrat Natura 2000 a été signé fin 2010 par le SMIGIBA pour 5 ans (23 500 € TTC). L'objectif était de diversifier les habitats humides en rajeunissant certaines zones de roselière sèche au sud et à l'est du marais. Des travaux de fauche avec export des produits de coupe étaient prévus chaque année à l'automne, à hauteur d'un hectare maximum. Ces travaux devaient être suivis d'un pâturage expérimental afin de limiter la repousse des roseaux.

Les parcelles concernées couvrent 3 ha et font l'objet d'un accord des propriétaires (conventions SMIGIBA/propriétaires).

Les travaux se sont déroulés en septembre 2012, et ont été annulés en 2011, 2013 et 2014 pour diverses raisons.

Le contrat s'achève en septembre 2014.

Plusieurs personnes n'ont pas été convaincues par l'opération réalisée en 2012 mais il est expliqué que pour diverses raisons, l'opération n'a pas pu être menée à bien (pas d'accord pour le pâturage, échec pour la valorisation des produits de fauche) et donc permettre d'obtenir des résultats positifs.

Concernant l'enveloppe attribuée à ce contrat (23 500€) seuls 5200€ ont été dépensés. La question a été posée à la DREAL de transférer les 18300€ restants vers une action de sensibilisation mais cela ne semble pas possible.

Sensibilisation - communication

Sorties nature

Deux sorties ornithologiques se sont déroulées en 2013 et 2014 dans le cadre de la Fête de la Nature en mai avec Roger Garcin et le SMIGIBA.

Une sortie botanique organisée par Gap Sciences Animation (GSA) et le SMIGIBA et animée par le groupement des Accompagnateurs naturalistes s'est déroulée en juin 2013.

En 2014, une sortie libellules et papillons est prévue le 17 juillet matin avec Audrey Pichard et une balade contée naturaliste est proposée pour les journées du patrimoine le 20 septembre avec Gaëtan Martinon.

Sensibilisation des scolaires

Un programme pédagogique a été mis en place durant l'année scolaire 2013/14 avec l'école de La Roche des Arnauds. Il a été assuré par la structure d'éducation à l'environnement Terre d'Eden. Il s'agissait de 2 séances d'une journée sur le marais (automne et printemps) et une séance en classe (hiver) pour aborder différents thèmes : le cycle de l'eau, l'écosystème du marais, la faune et la flore... Les deux classes de cycle 3 ont bénéficié de ce programme.

Les séances ont été valorisées en classe par la réalisation de posters avec diverses illustrations (photos, dessins), textes et poèmes qui ont été exposés dans l'école lors de la fête de l'eau du 29 juin organisée par le SMIGIBA.

Il est proposé et validé de poursuivre ce programme pour l'année 2014/15.

Projet de sentier de découverte

Un groupe de travail s'est réuni en avril 2013 afin de réfléchir au cheminement d'un sentier de découverte. Plusieurs scénarii se sont dégagés avec la mise en place d'un observatoire ou une simple plate-forme en bois pour avoir une vue panoramique sur le marais.

Le scénario dont le cheminement fait pénétrer dans le marais et sur le secteur des pelouses sèches est écarté car s'y trouvent des enjeux ornithologique et floristique forts. Le cheminement passant par les voies communales existantes qui encerclent le marais est préféré. Des points remarquables identifiés dans un livret d'interprétation disponible dans les OT et mairies seraient réalisés.

Il est question de travailler sur ce projet en 2015/16 avec l'école ou le centre aéré de La Roche des Arnauds. Les délégués des parents d'élèves pourraient également être consultés à ce sujet.

Exposition itinérante sur le marais

Il est décidé de créer trois ou quatre panneaux sur le marais d'ici la fin de la convention d'animation (mars 2015). L'un des panneaux ou l'ensemble pourrait être réalisé avec des classes de l'école de La Roche des Arnauds, sous réserve de l'accord des enseignants intéressés. Une réunion se tiendra en septembre avec Terre d'Eden et ces derniers pour travailler sur ce sujet. Le contenu et la conception graphique seront pris en charge par le SMIGIBA. Un groupe de travail avec les membres du COPIL intéressés sera également organisé en fin d'été.

Panneau d'information sur site

A l'image du projet d'exposition décrit ci-dessus et du travail réalisé sur le marais de Chorges, il est proposé de refaire le panneau d'accueil du site en collaboration avec l'école primaire.

Ces outils de communication pourraient être financés grâce à la prochaine convention d'animation Natura 2000 (2015-18), par le biais d'un contrat Natura 2000 et/ou par le Conseil général 05 au titre des Espaces Naturels Sensibles.

Études et suivis

Suivis ornithologiques

Roger Garcin réalise des suivis dans le cadre du Programme National de Recherche sur les Oiseaux (PNRO).

Étude de la population d'Azuré de la sanguisorbe

Une étude de l'Azuré de la sanguisorbe est en cours sur le bassin versant du Buëch. Concernant le marais, il s'agit de diagnostiquer la population, son état de conservation et de proposer des mesures de gestion et de suivi de cette espèce menacée.

Cette étude qui se déroule sur un an est menée par le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA. Le financement est assuré par Natura 2000 (100% État).

Suivi de la Violette naine

A. Lampe explique que la Violette naine est une espèce très rare dans les Hautes-Alpes (trois stations connues : Manteyer, La Paillade et Tresserres). Protégée au niveau régional, elle fait l'objet d'un suivi dans le cadre du réseau de conservation de la flore Alpes-Ain coordonné par le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA).

En 2013, deux séries de relevés ont été effectuées en juin et juillet pour la mise en place du protocole. En 2014, un passage a été effectué en juin. Un second sera réalisé fin juillet afin d'observer l'évolution de la station par rapport à des modifications de pratique sur la zone concernée (pâturage par des chevaux qui a modifié localement le recouvrement de la végétation).

Suivi de la végétation (roselières et prairies humides)

Une étude sur la végétation du marais a été réalisée en 2011 et 2012 par Olivier Senn, phyto-écologue pour la mise en place d'un protocole de suivi, à l'aide de lignes de lecture.

A. Lampe rappelle que ce suivi a divers objectifs : évaluer l'impact du feu sur la végétation (incendies 2011) ; évaluer le contrat Natura 2000 de fauche de la roselière (mise en œuvre 2012) ; évaluer la MAET (zones mises en défens et zones pâturées) (mise en œuvre 2009-15)

Il est proposé de réaliser la prochaine campagne de relevés en 2015, sous réserve de financements.

Programme RHoMéo

H. Vanderpert présente le programme RhoMéo, Observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée. En PACA, il a été piloté par le CEN PACA et a démarré en 2010. 48 sites tests ont été choisis dans la région dont le marais de Manteyer.

L'objectif de ce programme était d'identifier des indicateurs biologiques du bon état des zones humides ainsi que des indicateurs liés à la télédétection (photos aériennes, satellites...).

Différents relevés ont été effectués sur le marais en 2011 et 2012 :

- Inventaires Insectes et Amphibiens
- Relevés botaniques
- Mesures du niveau d'eau de la nappe souterraine (pose d'un piézomètre)
- Analyse des sols, recherche de polluants (organo-chloré et micropolluants) et métaux lourds

H. Vanderpert précise qu'un piézomètre avec une sonde d'enregistrement automatique avait été placé sur une parcelle appartenant au CEN PACA dans le cadre de ce programme. Elle déplore que celui-ci a été dégradé puis disparu ce printemps. Le matériel avait une valeur d'environ 1000 €.

Une boîte à outils de suivi des zones humides est maintenant disponible et proposée aux gestionnaires d'espaces naturels (téléchargeable à ce lien : <http://www.rhomeo-bao.fr>).

SITE NATURA 2000

Marais de Manteyer



COMITE DE PILOTAGE

Jeudi 3 juillet 2014 - Manteyer

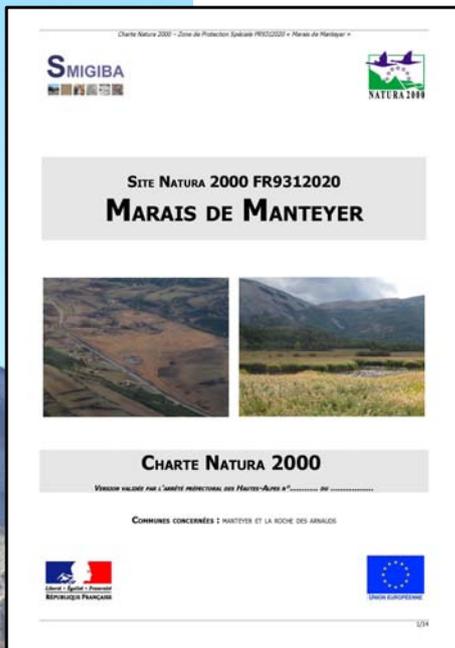
ORDRE DU JOUR

- **Bilan des actions 2013**
- **Actions de sensibilisation**
- **Etudes et suivis**
- **Questions diverses**

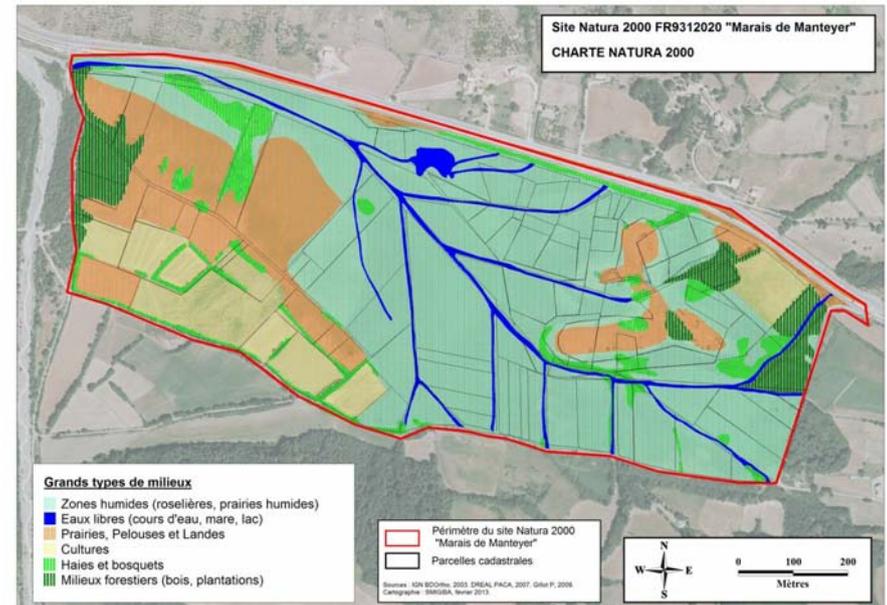
BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2013



Site Natura 2000 Marais de Manteyer



CHARTRE NATURA 2000



CHARTRE NATURA 2000 Marais de Manteyer

= outil de reconnaissance des bonnes pratiques sur le site

Liste d'engagements et recommandations :

- Portée générale : ensemble du site Natura 2000
- 3 grands types de milieux : milieux aquatiques et humides, milieux ouverts, milieux boisés

Avantages fiscaux (dont l'exonération de la TFNB)

Durée de l'engagement : 5 ans

→ Charte validée par le COPIL en mars 2013
par le Préfet en décembre 2013

→ mars 2014 : envoi de la charte à l'ensemble des propriétaires
et agriculteurs du site

LES ACTIONS DE GESTION



Pratiques agricoles

- **1 Mesures Agro-Environnementale Territorialisée (MAET) signée en 2009 :**

- Plan de gestion pastorale (12,57 ha)
- Report de fauche et limitation de la fertilisation (1,27 ha)
- Absence de traitement phytosanitaire (0,8 ha)

→ **Renouvellement en 2014 pour un an (MAET) :**

- Plan de gestion pastorale (10,81 ha)
- Limitation de la fertilisation (2,26 ha)

A partir de 2015, nouveau programme (MAEC)

LES ACTIONS DE GESTION



Entretien de la roselière

- 1 contrat Natura 2000 ni agricole ni forestier signé en 2010 par le SMIGIBA (23 500 € sur 5 ans) :

Objectif : *diversifier les habitats, limiter l'accumulation de matière organique et le développement des ligneux*

- Travaux de fauche de la roselière sèche en automne avec export et valorisation des produits de fauche (1 ha/an)
- 3 ha concernés au total
- Conventions avec les propriétaires concernés
- Fauche suivi de pâturage

Travaux réalisés en 2012, annulés en 2011, 2013 et 2014

LES ACTIONS DE GESTION

Entretien de la roselière : travaux 2012

- Durée des travaux : 13 jours (mi-sept à début octobre)
- Fauche à la faux forestière (80%) et débroussailleuse (20%) d'une parcelle de 0,7 ha (environ 150 m³)
- Evacuation et valorisation des roseaux fauchés :
 - déchetterie : 92 m³
 - litière pour animaux : 40 m³
 - fourrage : 12 m³
 - paillage : 4 m³ (roseaux broyés)
- Coût des travaux : 5207 € TTC



Bilan 2012 :

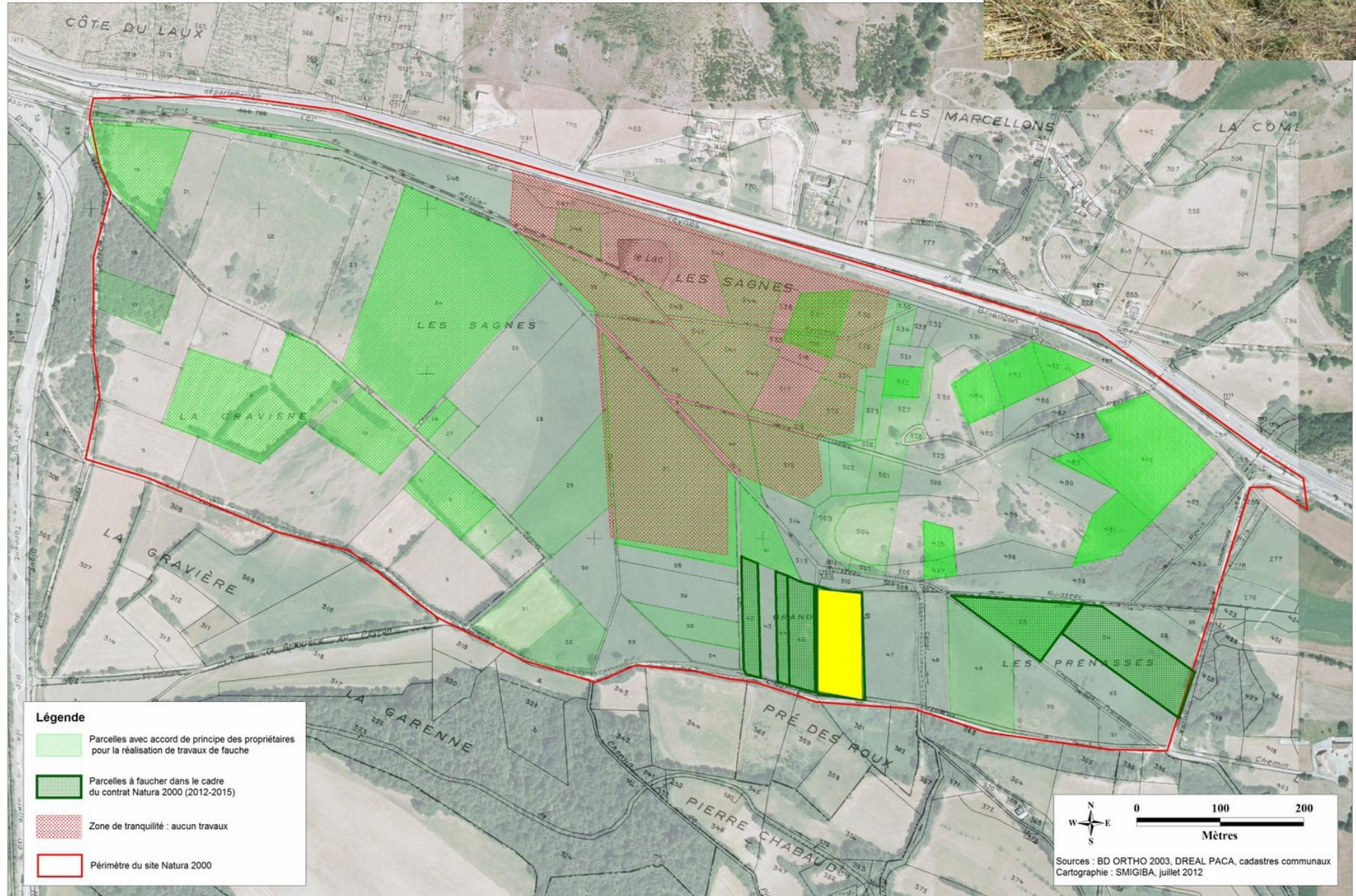
- Travaux manuels (fauche, ramassage...) très longs et fastidieux
- Volumes extraits de roseaux très importants (transports nombreux vers la déchetterie)
- Difficulté à valoriser les produits de fauche (peu de personnes intéressées localement)

LES ACTIONS DE GESTION

Entretien de la roselière : travaux 2012

Site Natura 2000 FR9312020 "Marais de Manteyer"

Action A3 - Entretien de la roselière



SENSIBILISATION



Sensibilisation du grand public (2013)

- **Sortie ornithologique**, Fête de la nature (24 mai, R. Garcin)
- **Sortie botanique**, Gap Sciences Animation (8 juin, S. Fabre)

Sorties prévues en 2014

- **Sortie oiseaux** pour la Fête de la nature (22 mai, R. Garcin)
- **Sortie papillons et libellules** (17 juillet, A. Pichard)
- **Balade naturaliste contée** pour les journées du patrimoine (20 sept, G. Martinon)

SENSIBILISATION

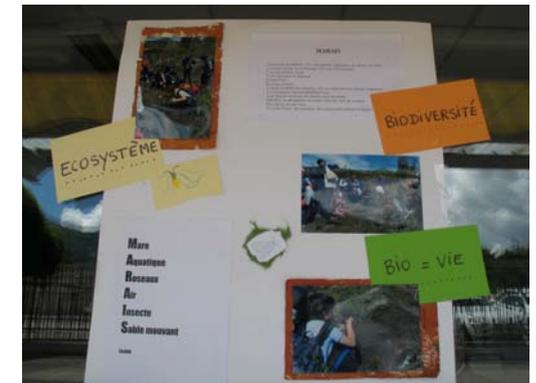
Sensibilisation des scolaires (2013-14)

Programme pédagogique “A l'école du marais de Manteyer“,
Terre d'Eden avec deux classes (CM1 et CM2)

→ valorisation des sorties lors de la
fête de l'eau du 29 juin 2014
à l'école de La Roche des Arnauds

Proposition en 2014-2015 :

- Poursuite des séances en salle et sorties sur le marais en 2014-15
- Projet de création du panneau d'information ou de panneaux d'exposition



COMMUNICATION ET INFORMATION

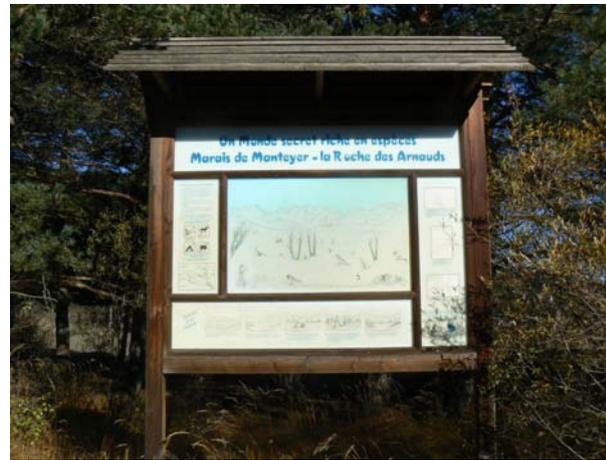
Sentier de découverte

Site Natura 2000 FR9312020 "Marais de Manteyer"
Action C2 : Projet de sentier de découverte



COMMUNICATION ET INFORMATION

Panneau d'information d'entrée du site



Exposition itinérante

- *Thématiques possibles* : formation et fonctionnement du marais, dynamique de la végétation, faune et flore caractéristiques, pratiques agricoles, rôles des zones humides, Natura 2000, usages...

Financement : contrat Natura 2000, animation N2000, CG 05 ?

ETUDES ET SUIVIS

Faune

- Suivis ornithologiques

(Roger Garcin, Programme National de Recherche sur les Oiseaux)

- Suivi des Populations d'Oiseaux Locaux (SPOL)

- Etude de la population d'Azuré de la sanguisorbe

→ diagnostic, propositions de gestion, protocole de suivi

- financement : animation Natura 2000

- MO : SMIGIBA

- réalisation : CEN PACA, 2014



ETUDES ET SUIVIS

Flore-Milieux

- **Suivi de la Violette naine (*Viola pumila*)**
(juin-juillet 2013 - CBNA, animation N2000 05
Et juin 2014)



- **Suivi de la végétation (roselières et prairies humides)**

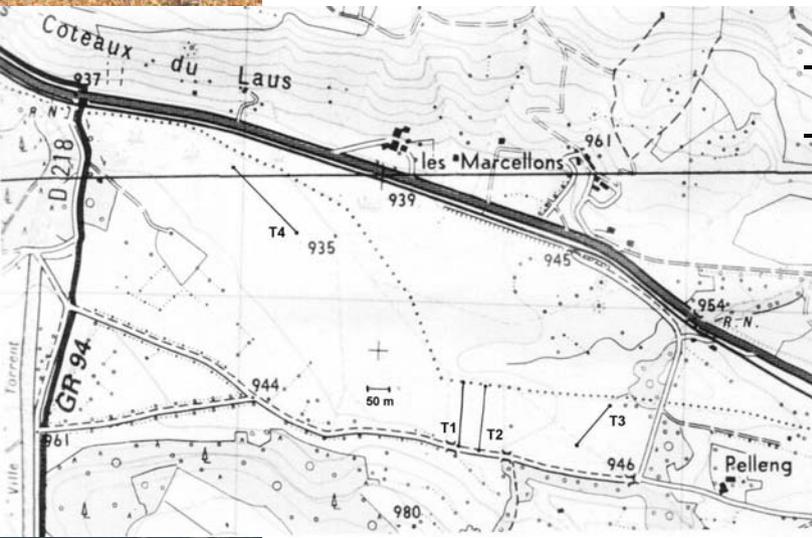
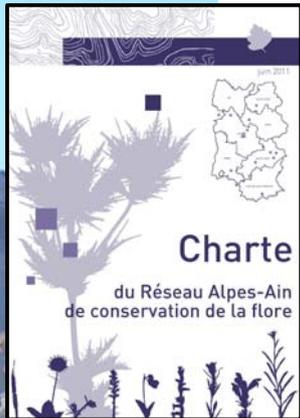
Mise en place d'un suivi (O. Senn, 2011-12)

Objectifs → évaluer l'impact :

- des incendies
- du pâturage
- de la fauche de la roselière



→ Prochains relevés en 2015 ?



Site de pilotage - site Natura 2000 "Marais de Manteyer" - jeudi 3 juillet 2014

ETUDES ET SUIVIS

Programme Rhoméo (CEN PACA)

(Observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée)

Objectif : identifier des indicateurs biologiques du bon état des zones humides

- inventaires Odonates, Papillons, Orthoptères
- inventaires floristiques
- relevés pédologiques et piézométriques



Merci de votre attention

